

Non aux rafles et persécutions dont sont victimes les ressortissants des pays de l'Afrique subsaharienne au Maroc

Communiqué

Rabat, Lundi 11 Février 2008

Depuis le 19 janvier 2008, les forces de l'ordre marocaines effectuent des opérations de contrôle et d'arrestations systématiques de ressortissants de pays subsahariens. Selon des informations récoltées par des organisations du Manifeste euro-africain sur les migrations, plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées dans plusieurs villes du Maroc.

Ces premières vagues d'arrestations ont commencé alors même que se tenait à Rabat, le 21 janvier la 6^{ème} réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de la méditerranée occidentale dans le cadre du dialogue 5+5 où participait notamment la Commissaire européenne aux Relations extérieures et à la politique de voisinage.

A Rabat, où ces opérations de contrôle sont actuellement quasi-quotidiennes, des policiers marocains en civil quadrillent les quartiers populaires et procèdent à l'arrestation des noirs qui se trouvent dans les rues, aux arrêts de bus, devant les commerces.... C'est une véritable chasse qui s'opère au faciès, sans autre discernement que celui de la couleur de la peau et sans qu'aucun délit ne soit reproché aux personnes arrêtées. Ce n'est qu'au commissariat que les forces de l'ordre contrôlent l'identité des personnes, et procèdent alors à une opération de « tri » entre les personnes en possession de papiers d'identité qui sont « relâchées » et celles qui n'ont pas de papiers sur elles qui sont aussitôt refoulées vers la frontière algérienne (pourtant officiellement fermée depuis 1994).

C'est ainsi que ces rafles touchent sans discrimination étudiants, salariés, travailleurs, réfugiés ou simples migrants qui doivent attendre plusieurs heures que la police termine son opération de tri et les libère ou les refoule - sans que les procédures prévues par la loi, qui exige un examen personnalisé de chaque dossier et une présentation de chaque personne refoulée devant la justice, ne soient respectées.

Nous, organisations de la société civile et défenseurs des droits de l'Homme :

- Condamnons fermement ces rafles indiscriminées dont sont victimes des personnes au simple motif de la couleur de leur peau et exprimons notre inquiétude face au climat d'insécurité et de peur qu'elles créent et aux risques de dérive raciste que constituent ces opérations de contrôle au faciès;
- Soulignons le lien existant entre, d'une part, le durcissement de la politique marocaine en matière de gestion des flux migratoires et de contrôle des frontières et, d'autre part, la pression grandissante de la part de l'UE sur le Maroc en matière de coopération pour la lutte contre l'immigration irrégulière vers ses frontières ;
- Déplorons que la politique actuellement menée dans le cadre de la coopération entre l'UE et le Maroc n'inscrive pas la protection des droits des migrants et des réfugiés parmi les priorités d'action et dénonçons les violations des droits des l'Homme commises au nom de la protection des frontières européennes ;

- Appelons le gouvernement marocain et tous ses organes concernés (Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, CCDH...) à faire cesser ces opérations indiscriminées et à veiller à la protection des personnes migrantes, à leur intégrité et à la reconnaissance de l'ensemble de leurs droits, tels qu'ils sont reconnus dans la Convention pour la protection des travailleurs migrants et de leur famille, que le Maroc a ratifié.

- Demandons aux instances internationales, notamment à la représentation de l'ONU au Maroc ainsi qu' au Conseil des droits de l'homme de l'ONU d'intervenir auprès des autorités marocaines pour que cesse la persécution faite aux ressortissants d'origine subsaharienne au Maroc

- Sollicitons la mobilisation de toutes les organisations de la société civile, associations, syndicats et partis politiques, ainsi que des organes de presse et l'ensemble des forces démocratiques pour dénoncer les harcèlements dont sont victimes certains étrangers sur la base de la couleur, de l'origine ethnique, sociale ou religieuse, pour exercer leur vigilance contre toute dérive raciste ou xénophobe et pour exiger le respect des procédures prévues dans les textes nationaux et internationaux ratifiés par le Maroc.

Comité de Suivi Maroc
Manifeste Euro-Africain
Migrations, Droits
fondamentaux
et liberté de circulation